

Commune de LES BONS VILLERS

ENVIRONNEMENT AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

ÉTABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITÉS CLASSÉES EN VERTU DU DÉCRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT

Concerne : Demande de permis unique - RECOURS

Demandeur : sas ETHER ENERGY DEVELOPPEMENT Cours Saint-Michel 30A à 1040 Bruxelles

Situation : Chemin Royal - 6210 Frasnes-lez-Gosselies, sur des biens cadastrés Division 1 section B n° 108 F, 108 E

Le projet : la mise en place d'un projet agrivoltaïque comprenant un pâturage d'ovins, une culture maraîchère ainsi que l'implantation d'un champ agrivoltaïque d'une puissance de 3,52 MWc, d'une cabine électrique avec transformateur associé et une cabine de tête

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu et date de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées :
21/08/2026	26/08/2026	Administration communale - Service Urbanisme Place de Frasnes 9 6210 LES BONS VILLERS <u>Date de clôture : 11/09/2026</u> <u>Heure de clôture : 12h00</u>	<u>Par courrier ordinaire</u> : Administration communale - Service Urbanisme Place de Frasnes 1 à 6210 LES BONS VILLERS <u>Par courrier électronique</u> : urbanisme@lesbonsvillers.be

Le Collège communale porte à la connaissance du public que l'autorité compétente pour statuer sur la présente demande de permis unique est le Gouvernement Wallon.

Dans le cadre de la procédure de recours, un document complémentaire (notice bruit) a été introduit.

L'enquête publique est organisée selon les modalités prévues par les articles D.29-7 à D.29-19 et R.41-6 du livre 1^{er} du code de l'environnement et conformément à l'article D.IV.40 du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté sur rendez-vous à l'Administration communale – Service Urbanisme – Place de Frasnes 9 à 6210 Frasnes-lez-Gosselies, les jours ouvrables de 8h30 à 11h45 ainsi que les 01/09/2026, 08/09/2026 jusqu'à 20 heures (uniquement sur rendez-vous, à convenir au plus tard la veille, au numéro suivant : 071/858.110).

Des explications techniques peuvent être obtenues auprès du Fonctionnaire technique du Service Public de Wallonie – DPA – Recours – 5100 NAMUR, Avenue Prince de Liège 15 ou auprès du demandeur : sas ETHER ENERGY DEVELOPPEMENT Cours Saint-Michel 30A à 1040 Bruxelles.

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de la Commune des Bons Villers dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête. L'enveloppe ou le courrier électronique portera la mention : Urbanisme – 2025/01-PU.

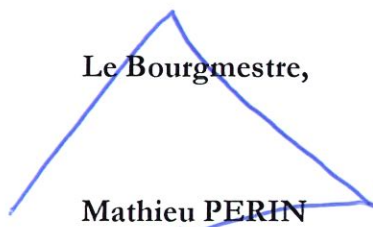
Par le Collège

Le Directeur général,


Bernard WALLEMACQ



Le Bourgmestre,


Mathieu PERIN

